

ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SON EXPLOITATION



Mardi 21 mars 2023

- > Plérin Eleusis, salle Bréhat
- > 9h > 12h30 (soit 3,5 heures de formation)



Mardi 21 mars 2023

- > Plérin Eleusis, salle Bréhat
- > 13h30 > 17h (soit 3,5 heures de formation)

INSCRIPTION EN LIGNE

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Exploitants agricoles



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Nombre de places : 12

Prérequis : Avoir entre 55 et 57 ans



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Connaître les étapes clés de la transmission de son exploitation
- Comprendre les questions économiques, juridiques, fiscales et sociales de la transmission de son exploitation

PROGRAMME DÉTAILLÉ, CONTENU (Progression pédagogique)

APRÈS-MIDI | 13H45 - 17H15 :

- Accueil des stagiaires et émargement (15 min)
- Comprendre les réseaux
- Fin de session : quiz, formulaire d'évaluation participant, tour de table (30 min)



FORMATION DE L'APRÈS-MIDI | 13H30 - 17H:

- Accueil des stagiaires et émargement (15 min)
- Définir sa stratégie de transmission (45 min)
- Anticiper les questions économiques et juridiques (30 min)
- Maîtriser les conséquences fiscales et sociales de la transmission (45 min)
- Bien finaliser sa transmission (45 min)
- Fin de session : quiz, formulaire d'évaluation participant, tour de table (30 min)



INTERVENANT :

Alain LE MAUX
Juriste d'entreprise
Cerfrance Côtes d'Armor

TARIF & RÈGLEMENT

50 € TTC (la demi-journée)

Règlement :

- Chèque à l'ordre de l'AGC CÔTES D'ARMOR (à remettre au plus tard le jour de la formation)
- Prélèvement automatique à l'issu de la formation

ORGANISATION

Modalités, moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Projection du support de formation
- Mise à disposition du support de formation



Dispositifs de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille de présence
- Formulaire d'évaluation de la formation (QCM)